



Calcul de congés payés et temps partiel

Par **didine2006**, le **15/05/2009** à **22:43**

Bonjour,

Je suis en congés maternité depuis début d'année.
Je dois reprendre le travail le 1er juillet 2009.

Avant mon départ en congés maternité il me restait 19 jours de congés payés à prendre sur les congés 2008.

Au mois de mai, je dois avoir mes nouveaux jours pour 2009 (25 jours de congés payés + 1 jours de congés d'ancienneté), soit un total de 45 jours de congés en tout.

Je reprends le travail à 80% dans le cadre du congés parental.

Mon employeur me dit qu'en fait il ne me reste pas 45 jours de congés payés, mais 36 jours (45x80%)!!

Or, je ne suis pas d'accord, puisque mes 45 jours de congés payés ont été cotisé sur la base d'un temps plein!

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Delphine